

Réunion du Quartier N° 4 (Pradelles, Zola, Guynemer)

du 02/06/2026

Compte Rendu

1 participant

Point sur la dernière réunion du 02/10/2024

Sylvie SORIANO revient sur le problème du stop qui est mal placé. **Après vérification, nous ne voyons pas comment faire autrement... Que proposez-vous ?**

Monsieur AMIEL rappelle une nouvelle fois que le réverbère de la rue JJ Rousseau fait vraiment beaucoup de bruit. **Visiblement c'était une histoire de transfo à commander. Est-ce réglé car les avant-monts ne nous font pas de retour sur leurs interventions.**

La parole est donnée aux riverains :

La fréquentation de l'aire de jeux des Pradelles ne posait pas de problème et que la décision sur la collecte des encombrants était une bonne chose.

Informations Municipales :

Nouveau Château d'eau :

Comme nous l'avons déjà expliqué, un nouveau château d'eau va voir le jour en lieu et place de l'aire de jeux à côté du boulodrome. Celle-ci sera refaite à neuf après travaux sur l'aire du skate parc. Ces travaux d'ampleur ont commencé par la création du nouveau réseau d'adduction qui partira du pont d'Alignan du vent et remontera vers le cimetière avant de rejoindre le nouveau château d'eau d'une capacité de 1000 M3 qui permettra à Abeilhan de recoller avec les obligations légales en termes de sécurité incendie mais aussi en termes de sécurisation de l'approvisionnement des habitants. Les travaux du château proprement dit à démarrer. L'option du coffrage glissant à été retenu et c'est l'entreprise Eiffage qui a remporté l'appel d'offre. La durée de l'édification sera d'environ deux à trois semaines 24h/24h. Le plan est présenté à l'assemblée.

Un point sur le Projet de la réhabilitation de l'avenue Jean Moulin :

Le projet qui a été validé techniquement par le département reste en attente de la décision politique du département qui, comme vous le savez, a mis en suspend tous ses projets de voirie à cause des difficultés financières rencontrées. Toutefois, et afin d'avancer, nous réalisons le parking du bureau de tabac, partie, qui restait de toute façon à la charge de la commune. Les travaux sont quasiment terminés. Les tous derniers aménagements dépendent de l'intervention d'ENEDIS sur le coffret électrique.

Présentation du projet Marausse

Nous avons fait établir par notre architecte une pré-étude en fonction de critères que nous avons définis, à savoir, une végétalisation des abords du site côté dortoir, un espace de type esplanade pouvant à la fois servir de parking avec environ trente places et pouvoir aussi recevoir un marché ponctuellement ou des évènements associatifs, un bâtiment avec à l'étage une salle de classe et une nouvelle cantine scolaire utilisant un service « Self » et au rez-de-chaussée les archives de la mairie et des salles éventuellement commerciales sinon de stockage, un accès au parking à l'arrière de la Mairie et l'ouverture de l'esplanade à la Mairie en déplaçant le monument aux morts. En effet, l'emplacement actuel sur le réservoir d'eau potable devient compliqué pour nos commémorations. Un plan est présenté à l'assistance.

Photovoltaïque

M. le Maire informe que la municipalité a validé un projet de création de parcs photovoltaïques sur le parking du stade, sur le bassin de rétention rue Verlaine et sur l'ancienne déchèterie. Cela permettra une production électrique pour une consommation de plus de 2500 habitants. Cela va mettre Abeilhan à la pointe de la transition écologique, qui comme le rappelle M. le Maire est une directive de l'Etat que nous devons intégrer dans nos documents d'urbanisme. Aujourd'hui, une partie du projet est bloqué par un recours qui devrait être résolu rapidement nous l'espérons en bonne intelligence.

Comme je le disais, le projet de la toiture du service technique, du parking Zola et du boulodrome sont remis à l'étude suite à un durcissement de la réglementation.

SICTOM :

Les consignes de tri des déchets recyclables ont été élargies. Aujourd'hui c'est tous les emballages ménagers qui peuvent être recyclés tout autant que le tri soit fait correctement. Pour cela, des petits fascicules sont à votre disposition afin de vous aider dans ces nouveaux gestes de tri.

Aujourd'hui c'est 116 180 T qui sont traitées tous les ans dont 2 600 T Pro... au total 55 000 T sont enfouis. La Taxe Générale sur les Activités Polluantes était à 77€/T en 2025 (4M€ environ). En 2026 elle augmentera de 33€ en 2026. En s'attend à plus d'1M€ de plus. Il est important de bien trier pour réduire les volumes enfouis.

D'un autre côté les services du SICTOM rencontrent un souci de fraude aux QR Codes avec les entreprises, ce qui engendre des pertes financières non négligeables. L'idée serait de supprimer purement et simplement ce QR Code pour ne garder que le badge. Mais cela nécessite plus d'investigation, car créer de nouvelles contraintes risquent de multiplier les dépôts sauvages.

Aires de Jeux :

L'aire de Mitterrand a été rénovée et une autre créée aux Pradelles. S'ajouteront celles du château d'eau et une autre dans le nouveau lotissement du Rabelais.